Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Octobre 1901. No. 47

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le T. R. P. Filiatrault, supérieur des Jésuites au Canada, est en ce moment au collège de Saint-Boniface.

***

Le T. R. M. Dugas, vicaire-général, est de retour depuis vendredi d'un voyage dans la

province de Québec.

***

Un Galicien nommé Nowakowki vient de terminer la construction d'un splendide maitre-autel qui fait aujourd'hui l'ornement de l'église du Saint-Esprit, l'église de la colonie galicienne catholique de Winnipeg. Mgr l'archevêque a procédé dimanche dernier à la bénédiction solennelle de ce maitre-autel. Sa Grandeur pontifiait avec, comme prêtre-assistant, le R. P. Hudon, S. J, recteur du collège ; diacre d'honneur, le R. P. Drummond S. J., sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Blain ; diacre d'office, le R. P. Dorais, O. M. I, sous-diacre le R. P. Suffat. M. l'abbé Béliveau faisait les fonctions de maitre de cérémonies. Après la messe, Sa Grandeur fit un sermon, en anglais, sur l'autel et le Sacrifice qui s'y accomplit. Des sermons en polonais et en allemand ont aussi été donnés par les RR. PP. Kulawy et Suffat. Il y a eu ensuite confirmation, une soixantaine de personnes, adultes et enfants, recevant ce sacrement. Le chant et la musique ont été faits spécialement par les Galiciens, les quels se sont acquittés de cette tâche avec honneur. Mgr l'Archèque et sa suite ont pris le diner au presbytère du curé de la paroisse, le R. P. Kulawy. Détail qu'on aimera à lire, parcequ'il fait preuve d'un beau dévouement : les RR. PP. Kulawy et Suffat ont passé la nuit entière du samedi au dimanche à tout préparer pour la visite de Mgr l'Archevèque et pour les cérémonies de la journée.

***

Vendredi, samedi et dimanche derniers ont été triduum d'actions de grâces pour les RR. Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à l'occasion de l'approbation, par Rome, de la constitution et des règles de communauté. Vendredi matin, à la cathédrale, il y avait grand'messe solennelle, chantée par M. l'abbé Cloutier, assisté de M. l'abbé Béliveau, comme diacre, et du R. M. Poitras, comme sous-diacre. Un éloquent sermon de circonstance a été prêché par le R. P. Chaput S. J. Le soir, il y avait bénédiction solennelle du Saint-Sacrement à la cathédrale. Samedi, Mgr l'Archevêque chantait une grand'messe au couvent de Saint-Boniface, chez les RR. SS. de Jesus-Marie ; le soir bénédiction du T. S. Sacrement. Dimanche après-midi, les prières du Triduum se terminaient par un Salut solennel, et un sermon remarquable par M. l'abbé Béliveau sur l'importance de l'enseignement chrétien et aussi sur les résultats de l'enseignement athée. Une excellente musique a été donnée par les élèves du couvent de Saint-Boniface, à cette dernière cérémonie.

***

Dimanche dernier, fête de N-Dde du Saint-Rosaire, les visites requises pour obtenir les indulgences plenieres accordées en ce jour, ont été nombreuses.

***

Nous avons le regret d'annoncer la mort de la Rérde Sœur Saint-Stanislas de Kostka, de la congrégation des Religieuses de la Charité, née Marie-Rose-Anna Potvin et décédée le 2 du courant à Québec, à l'âge de 22 ans. Elle était la sœur de M. Adrien Potvin et de Melle Maric Potvin, de Saint-Boniface, auxquels nous offrons nos plus vives et sincères sympathies.

***

Le Rév. Père Favreau remplace, au Portage du Rat, le Rév. Père Poitras qui vient demeurer à Winnipeg.

***

M. le chanoine Archambault, chancelier et vice-gérant à l'archevêché de Montréal, succède à Mgr. Racicot, comme recteur à l'Université-Laval.

TRIBUNE LIBRE

NOTRE LANGUE.

POURQUOI CET OSTRACISME ?

M. le Rédacteur,

Depuis plusieurs années le Canadien-Français de notre Province souffre dans son honneur national comme dans sa Foi. Il a vu sa langue maternelle devenir illégale au mépris de toute justice ; une majorité fanatique veut la réduire à n'être plus qu'un instrument pour arriver à la connaisance de l'anglais. Il profite de toutes les occasions possibles pour dénoncer cette iniquité et il proteste sans cesse de son attachement à la langue des Champlain, des Laval, des Plessis, des Bourget et des Taché. Il nourrit le ferme espoir qu'un jour viendra où le droit primera la force, où pour lui brillera le soleil de la justice et de l'égalité.

Mais n'y a-t-il pas entre ces réclamations, ces protestations et la pratique quotidienne, entre les paroles et la conduite d'une certaine fraction de notre nationalité une contradiction aussi pénible que comdamnable ? Que veut dire cette condescendance qui tend, malgré nos convictions, à restreindre l'usage de notre langue quand il n'y a pas lieu de le faire ? Pourquoi notre classe commerciale, entre autres, affecte-t-elle un si profond dédain de notre langue quand il s'agit d'apposer une enseigne à sa porte, alors qu'on se trouve dans des centres exclusivement canadiens-français, alors que la clientèle est en grande majorité canadienne-française ? Est-ce que par hasard nos compatriotes en seraient arrivés au point de ne plus comprendre : "Marchand-Epicier-Nouveautés-Boulanger" ? et que les "General-Merchant-Grocer-Dry - Goods - Baker parleraient mieux à son coeur ? Dieu merci ! nous ne sommes pas encore à cette extrémité, nous en sommes loin ; et plus d'une âme droite et patriote condamne fortement cette anglomanie qui se glisse au milieu de nous. C'est pour le Canadien-français, une invitation peu gracieuse qu'un "Stopping-Place" dominant un centre composé de compatriotes.

Pas n'est besoin d'ajouter qu'il ne s'agit pas de bannir l'usage de l'Anglais, quand la nécessité exige le contraire ; mais, de grâce, qu'on n'aille pas ostraciser, sacrifier le Français quand il n'y a pas raison de le faire, et que la langue de nos pères brille à l'égal de celle de nos adversaires, quand les circonstances peuvent le permettre. "Une once de pratique vaut mieux que cent livres de théorie".

UN CANADIEN.

Le gouvernement canadien, fait annoncer qu'après le 1er octobre, il ne peut s'engager à transporter au Klondyke d'autres matières postales que les lettres ; les journaux iront au petit bonheur.

La grève des ouvriers, à Winnipeg, est terminée. Les hommes sont retournés à l'ouvrage. Ils avouent qu'ils ont perdu la partie cette fois mais qu'ils recommenceront au mois de janvier prochain.



Mercredi, 9 Octobre 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LA PENSEE D'AUTRUI

Un ami qui, sans appartenir au monde politique, en suit néanmoins de très près le mouvement, nous écrit ce qui suit :

"La livraison du 25 août dernier du *Correspondant* de Paris, publie une excellente étude du P. Ragey, Mariste, de Londres, intitulée *le catholicisme en Angleterre à l'avènement d'Edourd VII.*

"Au cours de cette étude il est principalement question de la modification de la formule du serment du Roi ; naturellement il s'agit de supprimer ce qui y blesse le sentiment catholique. L'auteur nous met au courant du branle-bas général que cause cette question. Mais ce n'est pas pour vous dire ces choses que je vous écrit, mon but est de diriger tout spécialement votre attention sur un court extrait de cet article."

"L'auteur cite en un endroit de son étude le *Catholic Times*, comme suit :"

"Si nous désirons, nous ca- [illegible] M. Balfour que la *Déclaration* doit être amendée ou supprimée, il faut que nous fassions entendre notre voix. Nous devons insister pour qu'on l'écoute et qu'on y fasse attention. Nos vues religieuses ne sont pas tellement sympathiques au gouvernement de Sa Majesté qu'il sorte de sa ligne pour combattre en leur faveur et nous donner satisfaction. Il ne nous accordera que ce que nous demanderons, jamais davantage, et généralement, moins. Ce que nous avons gagné jusqu'ici en fait d'émancipation religieuse, nous l'avons gagné par des clameurs prenant une forme populaire, persistantes, agressives, menaçantes. Les gouvernements ne pèchent pas par excès de conscience. La seule loi morale qu'ils reconnaissent est celle qui est proclamée par le scrutin. Le seul tonnerre et les seuls éclairs qui puissent les effrayer sont ceux qui sortent de l'urne électorale. Ce sont là des vérités obvies qu'on doit se mettre, en ce moment, bien avant dans l'esprit."

Cette opinion du *Catholic Times* est approuvée par l'auteur de l'étude du *Correspondant*, qui l'a fait sienne dans les termes suivants :

"Ce sont là des vérités obvies que, dans tous les pays du monde et dans tous les temps, les catholiques sont forts sujets à oublier. Là où les catholiques se souviennent de ces vérités et les mettent en pratique, fussent-ils la minorité, pourvu que cette minorité ne soit pas tout à fait insignifiante, ils réussissent à faire respecter leurs droits même par les gouvernements les plus forts. Là où les catholiques oublient ces vérités, ou n'y conforment pas leur conduite, fussent-ils la majorité et même une majorité imposante, ils ne tardent pas à voir leurs droits méconnus par les gouvernements les plus faibles.

ACTUALITES

Le premier ministre Roblin a annoncé la semaine dernière que la réduction promise sur le taux du transport des grains de Winnipeg à Port Arthur ne pourra prendre effet qu'après que le "Canadian Northern" aura pu compléter sa ligne, c'est à dire, dans le mois de novembre.

Le chemin devait être complété au 1er octobre, alors que la réduction devait prendre effet. Mais les travaux n'ont pu être exécutés avec toute la célérité que les constructeurs étaient disposés à y mettre, à cause du mauvais temps et de la difficulté de garder les hommes au travail.

Au lieu d'aller à la chasse, Sir Wilfrid Laurier a passé la journée de lundi et mardi à Winnipeg, recevant et faisant quelques visites. Il était l'hôte du Lieutenant-gouverneur.

On annonce qu'à son tour le roi d'Angleterre songerait à visiter les colonies britanniques l'an prochain.

M. Laurentie, publiciste catholique de Paris, succède à M. de Labriole, comme professeur de Lettres à l'Université Laval, à Montréal.

Nos visiteurs royaux sont allés faire la chasse, hier et avant hier, au Lac Manitoba. La chronique rapporte qu'ils n'ont pas manqué un seul coup. On a abattu une couple de cents pièces.

Au retour à Poplar Point, hier après midi, on leur a donné une exhibition de battage.

Le train royal est parti hier soir. Le train de Lord Minto et de Sir Wilfrid Laurier le précede d'une demi-heure.

Les expéditeurs de bestiaux à Winnipeg et dans l'ouest se plaignent amèrement des difficultés qu'ils ont à obtenir des chars du C. P. R. et des lenteurs des trains. La Chambre de Commerce de Winnipeg s'occupe vigoureusement de cette question.

Le 9 de Novembre étant le jour anniversaire de la naissance du Roi, sera fête civique.

Une forte tempête a sévi sur les côtes du Japon. Six cents maisons ont été detruites.

Plusieurs cas de picotte ont été découverts à Regina, aussi bien qu'à Ottawa. Le fléau sévit aussi dans quelques localités de Québec.

On dit que la revue militaire qui devait avoir lieu à Halifax à l'occasion de la visite de leurs Altesses Royales sera supprimée à cause de la picotte qui est à l'état épidémique, parait-il, dans cette capitale de la Nouvelle-Ecosse.

LA TOUX CESSE

C'est gênant, c'est pénible, une toux persistente. On la fait cesser en prenant le BAUME RHUMAL.

Courtoisie douteuse et piètre erudition

A l'occasion de la visite du duc d'York, M. le sénateur Bernier a voulu faire entendre la voix de la minorité catholique de cette province. Il a publié dans notre journal "une supplique au Prince Royal"

Ce document est reproduit avec sympathie par la plupart des journaux de la province de Québec.

Il y a pourtant une exception, c'est le *Salaberry*, feuille conservatrice de Beauharnois. Ce journal n'est pas loin de traiter d'acte de démence cet appel à la bonté du Roi. Après une espèce de d'argumentation sur les gouvernements *rouges* et les gouvernements *bleus*, il conclut par une couple de paragraphes qui pourraient se traduire par cette phrase : "Allez donc vous faire f...!

C'est à la fois d'une grande courtoisie et d'une savante érudition !

Si le *Salaberry* défend habituellement de cette facon les causes qu'il épouse, nous ne serions pas surpris d'apprendre qu'elles ne triomphent pas toujours !

FEU M. CLARKE WALLACE

Les dépêches de ce matin nous apprennent que M. Clarke Wallace est mort hier soir à Woodbridge. Feu M. Clarke Wallace était âgé de 57 ans ; depuis de longues années il représentait aux Communes le comté de West York (Ont) ; c'était aussi le Grand Maître des Orangistes au Canada. Il était hostile aux canadiens-français et aux Catholiques ; la question des écoles du Manitoba lui a servi d'occasion pour affirmer cette hostilité d'une manière éclatante.

Uni à M. Laurier en 1896, il s'est opposé au Bill Réparateur, proposé par Sir Chs Tupper. L'influence de Clarke Wallace dans le monde politique a été sérieuse, car si c'était un violent et un passionné, c'était aussi un travailleur et un énergique.

A PROPOS D'UN PROJET DE COLONISATION

(Du *Pionnier*)

ETUDE PAR L'HON. SENATEUR BERNIER

"L'honorable sénateur de Saint-Boniface a bien voulu répondre, par le travail élaboré et très important qu'on va lire, à la demande que nous lui avions faite de donner au *Pionnier* son opinion d'expert, sur certain projet nouveau de colonisation dans l'Ouest :"

MONSIEUR LE RÉDACTEUR

DU "PIONNIER,"

Dans une lettre où vous avez mis beaucoup de courtoisie, vous me demandez "ce qu'il faut penser de la campagne menée depuis quelque temps dans la presse en faveur de la colonisation de la *Rivière de la Paix*."

Envisagée comme œuvre d'intérêt public et national, c'est, j'en ai l'intime conviction, une erreur fâcheuse.

Je ne veux rien dire du sol, de la géographie, ni des conditions climatériques de cette région, où je n'ai jamais mis les pieds, mais où l'on m'assure que l'espace favorable à la colonisation est fort rétréci.

La *Rivière la Paix* est plus éloignée de Saint-Boniface et de Winnipeg que ces deux villes ne le sont elles-mêmes de Montreal. Cette distance—3,000 milles environ des rives du Saint Laurent—et dont une notable partie doit être franchie par les moyens primitifs—barques et charrettes—vous dit tout de suite quels seront les frais d'une pareille expédition. Elle dit encore dans quel isolement se trouveront, une fois rendues, les familles qu'on y aura dirigées !

L'isolement ! Ah ! combien de ceux qui s'occupent de colonisation, en chambre, n'y songent point !

Le missionnaire lui-même, qui est trempé pour ce genre d'effort, quelquefois n'y résiste pas ! Dans ses *Vingt Années de Missions*, Mgr Taché en trace brièvement les angoisses et le signale comme l'une des plus dures épreuves à surmonter dans la vie apostolique !

Le colon n'est pas une plante de serre-chaude, dont on peut forcer les habitudes ou la croissance. Il faut le prendre dans sa nature. Or, tout colon, toute famille quittant leur paroisse natale, ne se déplacent que dans l'espoir d'améliorer leur situation. Il faut donc, avant de les mettre en route, songer à la condition morale et matérielle dans laquelle ils se trouveront, au terme de leur voyage. Il faut songer à leur bien être avant de céder à l'éblouissement de l'idéal qui peut nous hanter. Je sais des exemples du contraire, d'où sont sortis des déceptions, des récriminations, le découragement, puis l'exil aux Etats-Unis, où, quoi qu'en disent les organes des partis politiques, demeurent, en fin de compte, les deux tiers au moins de ceux qui touchent à cette terre étrangère, sans parler de leurs descendants. Nous n'avons pas tant que ça du monde à perdre !

Cependant le colon est dirigeable : et précisément parce qu'il se laisse à peu près toujours conduire, il faut éviter qu'il puisse nous faire le reproche d'avoir trompé sa confiance. Quand il en est là, il devient l'ennemi le le plus acharné de l'œuvre colonisatrice et du pays où l'on a voulu le fixer.

Y a-t-il quelque nécessité, ou, du moins, quelque avantage d'ordre religieux, national ou matériel, pour justifier ce bond prodigieux vers des régions qui, durant au moins un bon nombre d'années, resteront encore séparées du monde ?

Examinons ces divers points, en les prenant à rebours.

S'il s'agit de servir les intérêts matériels du colon, ils le seront incomparablement mieux par des établissements le long de la Saskatchewan, dans les environs de Saint-Albert, d'Edmonton, de Prince-Albert, ou encore, dans les plaines du Manitoba. Dans toutes ces régions, il y a des concessions gratuites (*homesteads*) et des terrains à prix réduits ; la fertilité du sol y est au moins égale à celle de la vallée de la Rivière la Paix ; elles sont, en outre, actuellement desservies par des voies ferrées, qui vont se dédoublant presque à chaque saison, mettent les colons à proximités des marchés et les tirent de l'isolement.

Je ne parle ici de l'isolement que dans ses effets matériels.

Aucun argument n'est, à cet égard, nécessaire. Il suffit de faire remarquer qu'il faut au colon, pour assurer sa prospérité, des moyens d'expédier avec profit le surplus de ses produits.

A la Rivière la Paix, durant une période encore indéterminée, le colon ne pourrait songer à l'exportation. Les frais de voiturage consumeraient tout, les profits et la charge elle-même.

Pour activer cette campagne, on fait passer devant les yeux de la foule les rutilants appâts de l'or.

L'on a constaté la présence de l'or, en effet, soit dans le lit de la Rivière la Paix, soit dans son voisinage. Reste à déterminer si le précieux métal y est en quantité suffisante pour en rendre rémunératrice l'exploitation. On peut raisonnablement concevoir des doutes à cet égard, puisque des explorateurs, pris de la fièvre qui a poussé vers le Klondyke tant d'aventuriers depuis quatre ou cinq ans, ne s'y sont pas arrêtés.

Toutefois, accordons qu'il y

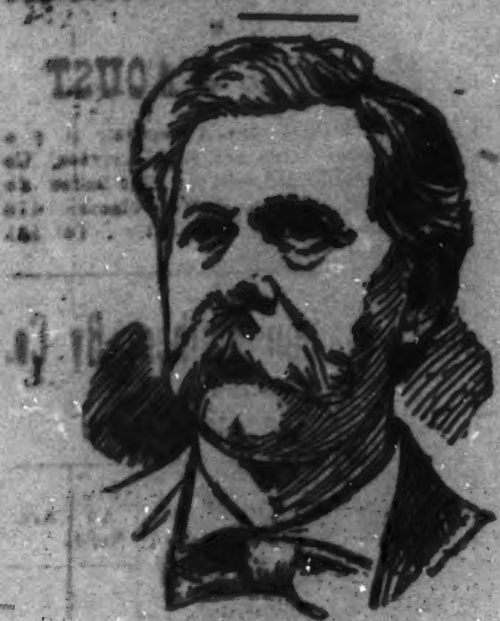
M. JOSEPH CHARTIER

Prend des PILULES MORO et se guérit en quelques jours d'une maladie qui durait depuis des mois.

L'estomac est l'organe le plus important du corps humain, et sans son bon fonctionnement il est impossible à l'homme d'avoir une bonne santé. Lorsque les vivres digèrent mal, il éprouve des maux de cœur, la langue est chargée et épaisse et après le repas ses vivres le fatiguent.

Tous les organes se ressentent de ce dérangement et l'homme qui souffre de dyspepsie et d'indigestion devient bientôt épuisé dans tout son être. Quelques boîtes de Pilules Moro prises à temps feront toujours un grand bien, ramèneront l'appétit, donneront une bonne digestion, et en ce faisant ramèneront à la santé les hommes affaiblis par le mauvais fonctionnement de leur estomac.

Les Pilules Moro guérissent aussi le mal de rognons, les battements de cœur, les douleurs de rhumatisme, le scrofule, les étourdissements, les langueurs, les troubles nerveux et toutes ces maladies si communes chez les hommes qui ont abusé de leur santé, soit par excès de travail ou mauvaise conduite.



M. JOSEPH CHARTIER.

Témoignage de M. Joseph Chartier.

"J'ai fait usage des Pilules Moro pour des étourdissements que j'avais fréquemment et douleurs dans le dos entre les épaules dont je souffrais depuis longtemps. Le peu que je mangeais me fatiguait et ma digestion se faisait mal. Tout me restait sur l'estomac. Je me levais le matin, la langue épaisse et mauvaise bouche, et j'étais aussi fatigué et plus brisé que quand je m'étais couché la veille.

"Mais depuis que j'ai pris les Pilules Moro, mes étourdissements sont disparus, je n'ai plus de fatigue entre les épaules, je travaille tous les jours et je suis en parfaite santé. Je conseille aux hommes qui souffrent des mêmes maux que moi, de prendre les Pilules Moro, car pour moi, je certifie qu'elles m'ont guéri."

JOSEPH CHARTIER,
Hudson, Mass.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro prient tous les hommes malades de leur écrire, de leur donner une description complète de leur maladie, en ayant bien soin de mentionner tous les détails nécessaires. Ils leur répondront avec plaisir et tout-à-fait gratuitement, leur donnant une foule de bons conseils et d'instructions qui leur seront d'un grand secours et les guériront de leurs maux.

Ils feront aussi l'envoi gratuit d'un petit livret rempli de bons conseils à tous les hommes qui en feront la demande.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit :

Compagnie Medicale Moro,
1724 rue Ste-Catherine, . . . Montréal.

---

ait là de vraies richesses : elles ne sont pas comparables aux trésors que renferme le sol de nos plaines.

Dans la province du Manitoba seule, avec une population agricole ne dépassant guère trente-cinq mille âmes, la moisson va, cette année, donner, en blé seulement, 40 à 50 millions de minots. Déduction faite de la consommation, c'est au moins vingt millions de piastres qui vont, de ce chef, contribuer à la fortune publique, aussi bien qu'à l'aisance des familles dont les travaux ont assuré ce résultat.

Si l'on tient compte des bénéfices que devront donner la culture des autres céréales, l'élevage et l'industrie laitière, c'est rester en dessous du chiffre exact que de fixer à trente millions de piastres la valeur des seuls produits agricoles, en notre province, pour la saison de 1901.

Pensez-vous que le Klondyke rendra davantage? Pensez-vous, surtout, que ses richesses seront aussi uniformément répandues parmi les classes populaires et parmi les travailleurs, que le sont d'ordinaire les productions du sol, équitablement distribuées par la Providence entre tous ceux qui y ont apporté le tribut de leurs labeurs ?

Que si les statistiques venaient à répondre affirmativement à ces questions, nous ferions valoir, à l'encontre de ce cet excédant métallique, les facilités relatives des exploitations agricoles et la supériorité de leur effet moralisateur.

Il n'y a pas de comparaison possible entre la vie du mineur et celle du cultivateur, entre le travail du premier — travail fiévreux, rude, épuisant, très souvent infructueux — et les journées occupées du second, obligé, sans doute, de gagner sa vie à la sueur de son front, mais cheminant au grand air, courbé sur des sillons ensoleillés, qui promettent au centuple de ce qu'ils absorbent, se riant presque des accidents, tant il compte sur les promesses de Dieu qui a condamné la terre à lui donner son pain et lui a même fait entrevoir du surcroît, pourvu qu'il s'incline, comme un honnête homme, devant son créateur ! Non, jamais roc ou sables, fussent-ils dorés, ne pourront égaler la beauté du spectacle qu'offre un champ de verdure ou de blonds épis, ondulant au souffle de la brise matinale ou se dressant, immobiles, dans le calme des chaudes soirées ! Non, jamais, des camps miniers il ne se dégagera des joies pures ou des pensées saines comme celles qu'on trouve le long des routes qui bordent les moissons ! Un penseur a pu dire avec raison "qu'il n'y a pas de code de législation ou de morale, la religion exceptée, qui contienne autant de moralisation qu'un champ qu'on cultive."

C'est vers les champs qu'il faut conduire nos populations et non vers les mines ; c'est dans l'agriculture qu'elles trouveront la paix, la prospérité, l'emploi de leurs qualités naturelles ; c'est là que leur moralité se conservera le mieux et que notre force se multipliera le plus favorablement ; c'est par l'occupation du sol que nous nous assurerons, pour l'avenir, une influence saine, permanente, effective.

Nonobstant le chiffre croissant des populations urbaines, malgré leurs richesses et le rayonnement intellectuel qui s'en dégage, ce sont encore les possesseurs du sol qui pèsent davantage sur les destinées d'un pays comme le nôtre. La grande majorité des députés viendra toujours des centres ruraux. Si nous voulons compter pour quelque chose dans la direction future du mouvement politique ou social du Canada, il nous faut éviter les villes et nous répandre dans les campagnes. Car, c'est ici, autour du clocher paroissial, que les hommes publics, les chefs de la nation, seront contraints d'aller chercher des appuis à leur influence, au moment des grandes crises, s'ils veulent servir avec droiture et autorité leur pays, en tout ce qui concerne leurs croyances et leur race.

C'est par ces réflexions que j'aborderai l'aspect national de la proposition que vous m'avez soumise.

(*A suivre*)

T. A. BERNIER

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Gabriel Arial a ouvert son hôtel lundi dernier.

—M. Isaie Lavoie de la maison Richard & Cie est arrivée lundi dernier d'un voyage d'affaire dans l'Ouest.

—Mercredi dernier, M. W Halyburton, de Winnipeg, conduisait à l'autel Melle Elida Lemieux, fille de feu M. L. Q. Lemieux. M. C. A. Lemieux, de Saint-Boniface, servait de père à sa nièce, Melle Lemieux et M. S. R. W Matheson remplissait la même fonction auprès du marié. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Guillet, à l'église Ste. Marie de Winnipeg. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

CONTRE L'INSOMNIE

Quand la toux cause l'insomnie on prend du BAUNE RHUMAL et on dort à poings fermés.

Il y aura une assemblée de l'Association Athlétique, vendredi soir, à la salle du Bazar

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

A Propos d'Agriculture

Labours d'automne. — Il y a de nombreux avantages à labourer l'automne les terrains de consistance moyenne et surtout ceux compacts. On assure ainsi l'ameublement parfait du sol, car les gelées et dégels successifs pulvérisent les mottes mieux qu'aucun instrument ne saurait le faire. De plus, le terrain ouvert par la charrue est à même pendant toute la mauvaise saison d'absorber les principes fertilisants que l'atmosphère, la pluie, la neige, etc., peuvent lui fournir. Enfin, c'est seulement à l'automne que le cultivateur a le loisir voulu pour bien travailler sa terre. Labourons donc d'ici à l'hiver tout ce que nous pourrons, sauf les sols absolument légers. Nos champs seront ainsi admirablement préparés pour la future campagne ; et, au printemps, nous n'aurons plus qu'un petit effort à faire pour ensemencer de bonne heure et avec tout le soin désirable.

Chronique de la Province

SAINT-ALPHONSE

C'est avec peine que les paroissiens de Saint Alphonse ont appris hier, dimanche, de la bouche même du R. Dom. Augustin, chanoine de l'Immaculée Conception, curé dela paroisse, qu'il était appelé par Mgr l'Archevêque du diocèse à un poste de confiance dans le diocèse d'Ottawa, d'accord avec le Supérieur de l'Ordre. C'est à St. Ignace de Nominingue le R. Dom Augustin ira continuer son apostolat. Par un trait d'humilité tout à fait sacerdotale le R. Dom Augustin s'est opposé à toute manifestation d'adieu de la part de ses chers paroissiens. Il part aujourd'hui même. Son successeur est le R. Dom. Etienne, du même ordre,qui, depuis deux mois, est à St. Alphonse

SAINT-LEON.

Melle Eugénie Bourque, institutrice, qui était allée au Nouveau, Brunswick, auprès de sa mère dangereusement malade, est revenue continuer sa classe au couvent de cette paroisse.

STE. ROSE DU LAC.

M. J. C. Smith, de Winnipeg, est parti d'ici jeudi, après avoir travaillé pendant plusieurs semaines à l'érection d'un clocher et d'un portique à notre église. Clocher et portique paraissent très bien et font honneur à M. J. A. Senécal, de Saint-Boniface, qui en a fait les plans, et à M. J. Smith, qui en a dirigé la construction. M. Smith, qui est un chasseur émérite, n'a pas voulu quitter notre giboyeuse région sans se payer le plaisir d'abattre poules de prairie et canards : il est reparti avec une jolie gibecière.

SAINT-FRANCOIS XAVIER

Dimanche dernier, décédait ici Madame Boyer, veuve de feu M. Alexandre Boyer. La défunte se portait très bien jusqu'à samedi soir, alors qu'elle contracta une bronchite qui l'emporta en quelques heures. Les funérailles ont eu lieu hier ; c'est le R. M. Kavanagh qui a chanté la messe de requiem. Feu Mde Boyer était la fille de M. Ferdinand Boivin ; elle était âgée de 26 ans, et laisse une enfant de trois ans.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

Les nouvelles sont mauvaises pour l'Angleterre. La dernière quinzaine a été féconde en pertes de toutes sortes pour l'armée de Kitchener. Les propos d'arbitrage et d'intervention possible des puissances européennes semblent prendre de la consistance. Voici en effet ce que dit une dépêche de Londres, datée du 30 septembre :

'Londres, — Les journaux d'hier soir publient le texte du document que les plénipotentiares du Transvaal et de l'Orange ont adressé aux puissances du monde civilisé, et dans lequel ils demandent que la question de la geurre d'Afrique soit soumise à un arbitrage Ce document a été fait à La Haye et est daté de septembre. Il est signé par W. J. Lleyds, A. Fisher, A. D. W. Walmarans et C. H. Wessels Les signataires disent que l'arbitrage est le seul moyen de mettre fin à cette guerre sanglante et qu'ils l'ont offert dès avant la guerre ; ils accusent l'Angleterre d'avoir continuellement pendant les deux années écoulées violé les lois de la guerre entre nations civilisées, et ils mentionnent en particulier la dernière proclamation de Kitchener qui est en contravention de l'article 20 de la convention de La Haye.

Les grands journaux de Londres disent que l'Angleterre devrait accepter, en principe.

La chose, parait-il, est déjà réglée, en principe.

A PRETORIA

Un pamphlet a été publié sous l'autorité de lord Kitchener. Il contient un avis du bannissement à perpétuité de plusieurs chefs boers capturés depuis le 15 septembre, ainsi qu'une longue lettre de lord Kitchener en réponse à une communication du président temporaire Schalk-Burger, reçue le 5 septembre.

Lord Kitchener promet de transmettre la lettre de Schalk-Burger au gouvernement impérial lequel, dit-il, désire la paix autant que l'homme d'état boer.

Lord Kitchener explique ensuite, que la responsabilité de la guerre pèse sur les burghers, "dont l'invasion du territoire britannique non-protégé a ouvert la plus triste page de l'histoire de l'Afrique Australe. Il cite une lettre d'un député au Volksraad à un député à l'Assemblée de la Colonnie du Cap, dans laquelle il est déclaré que : "Le temps est venu de chasser les Anglais du Sud de l'Afrique."

Une proclamation a été lancée pour voyant à la vente des propriétés des burghers, qui tiennent encore la campagne conformément à la proclamation précédente de lord Kitchener.

(DERNIERE HEURE)

'Londres, — Le "Daily Express" dit que Kitchener demande 25,000 cavaliers et pouvoir de pendre rebelles, traitres et meurtriers sans référer au gouvernement de Londres.

CONSEILS DE L'EXPERIENCE

Dans les affections nerveuses les pertes d'appétit, les insomnies et autres affections dues à la faiblesse du sang, les médecins conseillent de prendre le grand réconfortant, les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

COMPARAISON IMPOSSIBLE

Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille. Le bien qu'il fait ne peut s'évaluer en argent.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 45

XV

De là enfin il passa chez le banquier, dépositaire de ses premières économies et de celles de Marguerite, fit remettre trois mille francs, rentra chez lui, remplit une valise des objets les plus nécessaires, écrivit quelques lignes à Mlle Moissac et se fit conduire à la gare de Lyon.

Deux jours après, il était à Marseille. Il avait espéré pouvoir se rendre à Naples par mer, c'était la voie la plus rapide et la plus économique ; mais, à cette époque, le service de Naples n'avait que deux départs par mois, et le bateau était parti la veille. Il fut donc forcé de prendre la route de la terre.

De Marseille, un service de diligence le conduisit à Nice, et de Nice à Gênes ; il aurait voulu pouvoir s'arrêter et voyager à petites journées pour admirer les splendeurs de l'Estérel et de la Corniche, mais la pensée du désespoir de sa sœur ne lui permettait pas de perdre une minute. Il traversa Gênes, la Spézia, Pise, Florence, Sienne, Orviéto, sans s'y arrêter que pour prendre le repos strictement indispensable, et le huitième jour après son départ de Marseille, il arrivait à Rome.

Il s'était fait conduire à l'hôtel de la Minerve, où il se proposait de passer la nuit, et le lendemain matin il devait partir pour Naples. Peu après son arrivée, le majordome lui apporta le registre des des voyageurs pour qu'il y inscrivit son nom et ses qualités. En parcourant des yeux la page ouverte devant lui, il aperçut, au milieu d'une foule de noms inconnus, celui du comte de Piélan.

—De Piélan ! s'écria-t-il, est-ce que le voyageur qui s'appelle ainsi est encore à Rome ?

—Oui, Monsieur.

—Est-il à l'hôtel en ce moment ?

—Non, Monsieur, sa clef est là, la clef du No24.

—Est-il ici depuis longtemps ?

—Depuis deux jours.

—Merci, je vais l'attendre.

—Si Monsieur désire qu'on prévienne ce voyageur de monter chez lui quand il rentrera ?...

—Je préfère l'attendre ici. L'heure est avancée, M. de Piélan ne tardera sûrement pas à rentrer.

En effet, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Charles vit entrer dans le l'hôtel un jeune homme, grand, bien taillé, figure distinguée et tournure militaire. Si ces indices ne lui avaient pas suffi, sa ressemblance avec la comtesse ne pouvait laisser aucun doute sur son identité.

Charles se leva et alla à lui.

—C'est bien à Monsieur le comte Yves de Piélan que j'ai l'honneur de parler ?

—Oui, Monsieur...

—Pardonnez-moi de vous aborder sans vous avoir été présenté.

—Vous êtes Français comme moi, Monsieur, et ce titre vaut une présentation.

—Je vous remercie, Monsieur. Veuillez me permettre de vous adresser une question : Y-a-t-il longtemps que vous n'avez reçu des nouvelles de Naples ?

—De Naples ! Vous voulez parler de ma mère et de ma sœur ?

—En effet, Monsieur.

—Il y a près d'un mois ; mais pourquoi cette question ? est-ce que ma pauvre sœur ?...

—Elle est un peu plus souffrante.

—Pauvre Anne-Marie ! Que lui est-il arrivé ? elle paraissait aller beaucoup mieux.

—Vous aviez, je crois l'intention d'aller à Naples ?

—Je compte m'y rendre dans une quinzaine de jours.

—Je crois que vous feriez mieux de ne pas tarder.

—Ne pas tarder... Mais, Monsieur, vous venez m'annoncer un malheur ? vous venez de Naples ?

—Non, Monsieur, je viens de Paris.

—Comment alors savez-vous ? et comment m'avez-vous trouvé et reconnu ?

—J'avais lu votre nom sur le registre des voyageurs, et j'ai l'honneur de connaître madame votre mère et mademoiselle votre sœur. Je suis le frère de Mlle Durand.

—Et vous venez de Paris... vous rendant sans doute à Naples ?

—C'est vrai.

—Monsieur, dites moi toute la vérité, il est arrivé un malheur ?

—Mlle de Piélan a failli périr dans une promenade en mer ; elle a été sauvée, mais à la suite de cet accident, elle s'est trouvée sérieusement malade, la santé de sa mère en a été fortement ébranlée...

—Ma mère aussi !

—Je suis obligé de vous dire, Monsieure que madame votre mère est dans une situation qui nécessite votre présence auprès d'elle.

—Elle est morte ?

—Non, Monsieur. Du moins au moment où ma sœur m'a écrit, elle n'avait aucune crainte pour la vie de Mme de Piélan.

—Je vous en conjure, dites-moi toute la vérité, j'ai le droit de la connaître, et je veux tout savoir.

—Je vous affirme que je suis moralement certain que madame votre mère vit encore.

—Et ma sœur ?

—Mlle Anne-Marie a été bien gravement... et la faiblesse de sa constitution...

—Assez, Monsieur, je vous comprends.

Yves de Piélan sortit du bureau et appela le maître d'hôtel...

—Des chevaux de poste et une voiture. Je veux partir dans une heure.

Puis revenant à Charles :

—Si j'osais vous demander de m'accompagner, Monsieur... Vous êtes peut-être bien fatigué ?...

—Je le suis un peu, et je ne comptais me remettre en route que demain ; mais si vous partez ce soir, je ne vous laisserai pas voyager seul.

—Merci. Une dernière prière. La lettre qui vous a appelé en Italie, l'avez-vous encore ?...

Et comme Charles hésitait à répondre.

—Je vous supplie de me la donner.

—Je ne sais si je puis...

—Elle contient peut-être des choses qui vous sont personnelles... vous m'indiquerez les passages qui concernent ma mère et ma sœur.

—Vous vous méprenez sur ma pensée. Je crains que vous ne soyez pas suffisamment préparé aux tristes nouvelles qu'elle contient.

—Elles sont donc bien terribles ? Quelles qu'elles soient, il me faut la vérité la vérité tout entière. Rien ne peut être plus cruel que l'incertitude dans laquelle vous me laissez. La lettre, Monsieur, je vous en prie.

Charles, sans rien répondre, alla la prendre dans sa valise et la lui donna.

Yves de Piélan la lut jusqu'au bout sans qu'aucun des traits de son visage ne se contractât ; il était facile de voir cependant qu'il faisait de violents efforts pour contenir son émotion... Quand il l'eut terminée, il la rendit à Charles disant :

—Elle est du 24 janvier, elle a dix-sept jours de date. Depuis ce temps vous n'avez rien appris ?

—Absolument rien. Le jour où elle m'est arrivée, j'ai quitté Paris et je suis arrivé ici sans m'arrêter.

Merci, Monsieur.

Puis il laissa tomber sa tête entre ses mains et des larmes amères et silencieuses coulèrent le long de ses joues.

Charles, pour ne pas troubler cette profonde et trop légitime douleur, le laissa seul et sortit dans la cour qu'il se mit à arpenter de long en large.

Qu'est-ce que la vie ? se disait-il ; que sont tous les bonheurs de cette terre ? Voilà une famille que Dieu avait comblée de bienfaits : richesse, naissance beauté, supériorité du cœur et de l'intelligence, ils avaient tout, et il a suffi d'un souffle de vent pour tout détruire. Tous ces biens, tous ces avantages que nous recherchons, que nous aimons, pour lesquels nous dévorons notre vie, ne sont donc que de vains hochets ?...

La gloire, l'amour, les plus douces affections du cœur, les saintes joies de la amitié, tous ces rêves dorés qui, depuis quelque temps, avaient bercé son âme, ne lui apparaissaient plus que comme des fantômes, des bonheurs d'un jour qui s'évanouissent le lendemain pour ne laisser après eux que les déceptions, les regrets et les larmes. En présence de ces désastres, il se sentait pris d'un irrésistible besoin de s'élever vers des horizon plus hauts et plus sereins, où il trouverait des gloires impérissables, des amours sans lendemain, des joies éternelles.

Il fut arraché à ses réflexions par le bruit d'une voiture attelée en poste qui entrait dans la cour de l'hôtel. Il se dirigea vers le bureau ; le majordome y entrait en même temps que lui pour annoncer au comte de Piélan que ses ordres étaient exécutés. Celui-ci se leva ; ses traits exprimaient un profond abattement.

A Suivre